
Programme de Formation

Etre élu.e en Conseil à la vie sociale (CVS)

Depuis la loi de 2002, la mise en place des conseils à la vie sociale ouvre aux usagers le droit de faire valoir leur point de vue sur le fonctionnement des établissements qui les accueillent. Les évolutions actuelles du secteur médico-social renforcent ce positionnement et instituent un rôle central et contributif aux représentants des personnes accompagnées.

Être élu en CVS suppose des responsabilités à assumer vis-à-vis de mandants, une bonne connaissance du fonctionnement d'une instance représentative et l'appropriation de méthodes et outils de travail.

Cette formation destinée aux élus ou suppléants des CVS, apportera à chacun les connaissances et les moyens nécessaires pour porter la parole des personnes qu'ils représentent et assumer pleinement leurs rôles.

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Elus ou suppléants du CVS ; personnel éducatif ou encadrant intervenant (ou souhaitant intervenir) en CVS



Objectifs pédagogiques

- Identifier l'objet et le fonctionnement du CVS.
- Repérer le rôle de l'élu et les responsabilités qui y sont associées.
- Analyser les différentes missions d'un élu et la manière de les réaliser.
- S'approprier les outils propres à la conduite de la mission.
- Mettre en œuvre les techniques de communication nécessaires à l'animation d'un CVS.



Description

Le Conseil à la vie sociale

- Définition, constitution et fonctionnement d'un CVS
 - Cadre légal
 - Elections
 - Représentation
 - Le rôle et les missions d'un CVS

Les missions des élus

- Le positionnement et la posture (Notions d'objectivité, neutralité, décentration, respect, confiance, assiduité et démocratie)
- Préparation :
 - Recueillir les avis et propositions des collègues : méthodes de recueil.
 - Convoquer les différents membres à une réunion : délai, lettre de convocation.
 - Préparer la réunion : les points à traiter, la gestion du temps.
- Représentation
 - Argumenter et prendre la parole en public.
 - Prendre note des réponses : repérer l'essentiel.
- Restitution
 - Rédiger un compte rendu

- Rendre compte des avis et des propositions

Méthodes et outils de travail

Place de l'autodétermination autour du CVS



Prérequis

Aucun



Informations sur l'accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : apf.formation@apf.asso.fr



Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (présentations, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des échanges entre les participants. Le format pédagogique, les outils, les supports et les livrables sont adaptés au public accompagné.



Moyens et supports pédagogiques

Sur le plan matériel est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.



Modalités d'évaluation et de suivi

- **Avant la formation** : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.
- **Pendant la formation** : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.
- **A l'issue de la formation** : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.